

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

22 DEC. 2017

Bureau du Courrier N°3

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 63 -2017

Nombre de Conseillers : 10

Séance du 13 DÉCEMBRE 2017

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille dix-sept le mercredi treize décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard

Absents excusés : M.POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle.

Mme TRUCH Céline donne pouvoir à M.MARTIN Roger

Absent non excusé : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme BLANC Danielle

Objet : choix du prestataire déneigement pour le Plan de Lardier

M. NOMIUS Jean Pierre quitte la salle et ne participe pas au vote.

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune a élaboré une convention de déneigement et que conformément à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 qui permet aux exploitants agricoles de participer au déneigement des routes, l'exploitant agricole peut apporter son concours à la commune. M. NOMIUS Jean Pierre, exploitant agricole sur la commune, propose ses services.

Pour sa participation au déneigement, Monsieur Le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à 70 € de l'heure avec une part fixe 200€.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

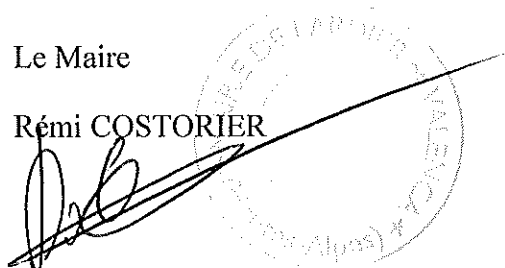
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de participation au déneigement avec l'agriculteur concerné.

- Les crédits budgétaires seront prévus aux budgets des exercices concernés.

Fait et délibéré le 13 décembre 2017

Le Maire

Rémi COSTORIER

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENÇA' around the perimeter. The signature is written over the stamp and extends across the page.